



Entrée en france avec papiers d'autre personne

Par Miry

Bonjour,

Mon amie est entrée en France avec un passeport de quelqu'un d'autre.

Elle voudrait se regulariser mais la prefecture lui demande de faire une lettre et expliquer exactement comment elle est entrée en France.

Après avoir renseigné elle n'a pas trouvé une personne qu'on avait demandé cette genre de lettre.

En redigeant et signant une lettre pareille, que risque-t-elle ?

Merci de vos réponses

Par yapasdequoi

Bonjour,

Aucune lettre ne lui évitera des sanctions pénales pour usurpation d'identité et fraude à l'immigration.

Par Isadore

Bonjour,

Après avoir renseigné elle n'a pas trouvé une personne qu'on avait demandé cette genre de lettre.

C'est normal, les gens qui commettent plusieurs délits pour entrer en France évitent en général de l'étaler sur la voie publique. Donc ils ne vont pas révéler que la préfecture leur a posé des questions gênantes.

En redigeant et signant une lettre pareille, que risque-t-elle ?

Une peine de prison ferme puis une expulsion. Ce n'est pas une bonne idée du tout de détailler ses délits dans une lettre adressée aux autorités.

Par isernon

bonjour,

autre solution, elle retourne dans son pays et demande un visa pour revenir en France avec ses propres documents d'identité et être en situation régulière.

Juridiquement, votre amie est en situation irrégulière sur le sol français.

salutations